Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 39 (1959)

Heft: 4: Genève et la France : 4ème centenaire de l'Université de Genève

Artikel: La France et les études de littérature française à l'Université de Genève

Autor: Raymond, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888220

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La France

et les études de littérature française

à l'Université de Genève

par Marcel Raymond Professeur à la Faculté des Lettres

Attendra-t-on des maîtres et des élèves d'une Faculté des Lettres qui occupe une situation aussi excentrique que la nôtre, dans l'ensemble du domaine français, qu'ils adoptent en toutes choses les usages et les méthodes de Paris? Va-t-on leur reprocher d'essayer d'apporter une note distincte, même un peu singulière? Cela soit dit sans prétendre justifier l'emploi que font souvent les journalistes français d'une formule qui semble couvrir une fâcheuse volonté d'exclusion : « les écrivains étrangers d'expression française »... Étrangers sur le plan de la politique, nous entendons ne pas l'être sur le plan de la culture, et c'est tout naturellement que la langue française est nôtre.

Si la Faculté des Lettres de Genève compte assez peu d'étudiants français, c'est que la majorité des étudiants en lettres, en France comme en Suisse, se préparant à enseigner, les candidats français aux postes de professeurs de collèges, de lycées ou de Facultés ont intérêt à demeurer dans les cadres de l'enseignement supérieur de leur pays; il n'est même pas sûr que l'équivalence d'une licence qu'ils auraient obtenue à Genève leur serait accordée chez eux sans hésitation. En outre, le programme des épreuves de la licence ès-lettres n'est pas conçu à Genève comme il l'est en France. Il n'existe pas (jusqu'à présent!) de licence « par certificats ». Les huit types de licence proposés au choix des candidats (outre la licence ès-sciences morales) se fondent encore, à tort ou à raison, sur l'idée que la

spécialisation, dans l'ordre des lettres et des sciences humaines, doit intervenir tard. Aussi, la licence ès-lettres de Genève peut-elle être considérée comme une licence de culture générale, ce qui comporte des avantages pour l'étude de la littérature et de l'histoire, régulièrement enseignées au degré secondaire, et des inconvénients pour d'autres disciplines, telle que la philosophie, dont l'étude est peu poussée en Suisse avant l'âge du baccalauréat. A tort ou à raison, nous estimons que l'examen, même très approfondi, de quelques œuvres littéraires représentatives, ne saurait suffire, au niveau universitaire, et qu'une connaissance du mouvement des idées, du développement des formes dans la suite des siècles, permet seule d'entrevoir les problèmes que posent l'esthétique et la philosophie de la littérature. C'est pourquoi les « cours généraux » de littérature ne sont point absents des programmes genevois.

Je disais plus haut que les étudiants d'outre Jura sont parmi nous peu nombreux. La dernière guerre fut l'occasion d'une exception mémorable : nous eûmes alors des « réfugiés », que les étudiants genevois accueillirent comme ils le devaient, en sorte qu'autour de 1943 et 1944 notre Faculté ressembla quelque peu à un foyer de « résistants ». A la Maison internationale des étudiants, le poète Pierre-Jean-Jouve parlait de Nerval, de Baudelaire, de Rimbaud, dans une atmosphère quasi religieuse. On n'évoquait les grands traits du génie français qu'à voix un peu basse, et comme dans

une semi-clandestinité. A la fin de 1939, déjà, Paul Valéry était venu prononcer, dans l'ancienne Aula de l'Université, l'éloge de Racine, et tout Genève l'avait écouté avec ferveur.

Depuis le début du siècle il y a eu parmi nous peu de professeurs de nationalité française. (Je citerai cependant le germaniste Tonnelat, Albert Thibaudet, dont je parlerai plus bas, Henri Guillemin, qui fit durant la guerre des leçons très nourries et très brillantes sur Hugo, sur Rousseau et sur Claudel, aujourd'hui Jean Leymarie, qui a abandonné la direction du Musée de Grenoble pour enseigner l'histoire de l'art avec autant d'ardeur que de compétence.) Mais les visites de nos collègues des Facultés françaises voisines sont fréquentes et les étudiants de Genève en tirent le plus grand profit. Entre Paris, Lyon, Aix-en-Provence, Grenoble, Besançon, Dijon et Genève, un régime d'échange de leçons et de conférences contribue à assurer des contacts humains et « scientifiques » dont nous apprécions à la fois le caractère cordial et la profonde nécessité. Rappelons également l'activité parauniversitaire, si l'on peut dire, de la Société Lamartine, que les années ont transformée en une société des amitiés littéraires franco-suisses; Charles Fournet, chargé de cours à la Faculté, la dirige de telle façon qu'elle joue le rôle de trait d'union entre Genève et les « provinces » françaises limitrophes.

Les maîtres de littérature française de la Faculté de Genève ont été pour la plupart, depuis le dernier siècle, de souche genevoise. Tous cependant ont passé en France une partie au moins du temps de leurs études, ils y ont plus d'une fois obtenu des grades et ils n'ont pas cessé d'entretenir avec l'Université et la littérature françaises en général des rapports étroits. Marc Monnier a inauguré un enseignement de littérature comparée à une époque où cette discipline n'avait pas encore droit de cité en France. Édouard Rod a occupé la chaire de littérature française. Bernard Bouvier le remplaça en 1895. Accepté à Normale « à titre étranger », puis agrégé de l'Université, Bernard Bouvier avait travaillé à Paris sous Gaston Paris, Gaston Boissier, Brunetière; il avait été le condisciple de Lucien Herr, d'Émile Mâle, de Joseph Texte, de Joseph Bédier. Grande équipe, faisceau du « parti intellectuel sous la Troisième République », dont Thibaudet a fait le portrait. Tant par son savoir que par son goût et son éloquence chaleureuse, Bernard Bouvier exerça une influence considérable. Pendant la dernière partie de sa vie, il mit son intelligence, comme il l'a lui-même déclaré, « au service de la pensée et de la volonté incertaines d'Amiel ». En 1922, une édition nouvelle du Journal, fidèle aux originaux et augmentée de nombreux fragments inédits, paraissait à Genève et à Paris. En 1927, c'est le tour de Philine, qui révélait un aspect nouveau d'Amiel amoureux. Plus tard encore, ce furent un recueil d'Essais critiques sur l'écrivain genevois, et un volume de ses lettres de jeunesse. Ce travail d'éditeur et de commentateur d'Amiel, c'est l'écrivain et critique Léon Bopp qui l'accomplit maintenant à Genève; il vient de faire paraître à Paris le texte intégral de l'année 1866 du Journal intime.

Jusqu'à une date récente, Alexis François enseigna à Genève l'histoire de la langue française. Il avait été instruit à Paris par Gaston Paris, par le linguiste Gilliéron, par le phonéticien Rousselot, par Mario Roques, pour le latin vulgaire; il devint l'ami et le disciple de Ferdinand Brunot et le collaborateur, pour le xviiie siècle, de sa grande Histoire de la langue française. Mais Alexis François n'a jamais séparé l'étude de la littérature de celle de la langue. L'éditeur genevois Jullien met actuellement sous presse un ouvrage posthume intitulé Histoire de la langue française cultivée, « manuel » (disait modestement son auteur) composé de deux forts volumes remplis de vues ingénieuses. En outre, Alexis François a procuré de charmantes éditions de Tæpffer, il a consacré un ouvrage aux séjours que fit Stendhal à Genève et aux jugements qu'il porta sur ses habitants.

Jamais Paris ne fut aussi proche de Genève que pendant le temps où Albert Thibaudet y enseigna la littérature (1922-1936). Ses cours, les articles qu'il écrivait pour les grandes revues parisiennes, ses livres se succédaient sans effort apparent, comme le prolongement d'une conversation qui ressemblait à un monologue d'une richesse foisonnante, dont un sens aigu des analogies modifiait à chaque instant l'éclairage et la perspective. L'érudition la plus vaste — Albert Thibaudet avait tout lu! - se mettait spontanément au service de l'idée. Un long « purgatoire », le décri relatif où semble tombé de nos jours le bergsonisme et les formes de pensée qui s'y rattachent expliquent imparfaitement que l'opinion littéraire française tarde tant à accorder à ce grand critique la place qu'il mérite dans le paysage littéraire contemporain. C'est à Genève qu'ont été conçus tant d'ouvrages pleins de sève, où la mesure de la réalité française est si justement prise (est-ce le bénéfice d'une vue à distance?), et tant de chroniques dont on souhaiterait que les meilleures fussent réunies en volumes. Parmi ces ouvrages, soulignons la présence d'un Amiel, et au premier rang de ces chroniques rangeons celles que Thibaudet consacra dans la N. R. F. aux « analystes romands ». Ainsi expliquait-il la France aux Genevois, tout en s'appliquant à faire saisir par ses lecteurs parisiens les caractères originaux de la Suisse française.

C'est à Genève qu'Albert Béguin a soutenu, en 1937, sa grande thèse sur l'Ame romantique et le rêve. Cette thèse lui a valu la chaire de Bâle. De là, il a dirigé pendant la guerre la collection des Cahiers du Rhône,

sous couvertures bleues, blanches ou rouges de la Baconnière. Poètes, philosophes, essayistes s'y sont donné rendez-vous, à un moment où la vraie France était sans voix. Lui-même y a fait paraître sa Prière de Péguy. C'est ensuite à Paris, de 1946 à sa mort prématurée et bouleversante, qu'Albert Béguin, à la tête de la revue Esprit, dans ses livres et dans ses chroniques, a continué l'espèce d'apostolat, moins littéraire que spirituel, auquel il avait voué sa vie. Faut-il mentionner d'autres thèses de doctorat récemment présentées à la Faculté de Genève, et qui d'emblée ont fait autorité? Celle d'Henri Morier, sur la Rythmique du vers-libre de Verhaeren, accompagnée de deux ouvrages de même nature sur Henri de Régnier et Viélé-Griffin. Leur auteur, qui a succédé à Alexis François, enseigne aujourd'hui l'histoire de la langue française, et il s'attache tout spécialement, avec une conscience qui n'a d'égale que la finesse de son ouïe, à l'étude de la métrique et de la rythmique. Celle de Jean Rousset, sur La littérature de l'âge baroque en France, qui a renouvelé de façon saisissante notre connaissance de cet âge intermédiaire entre la Renaissance et le Classicisme qui s'étend de 1570 environ à 1660. C'est à Jean Rousset, aujourd'hui titulaire d'une chaire de littérature à Genève, qu'a été confié le soin d'écrire pour l'Encyclopédie de la Pléiade les pages qui traitent des littératures européennes à l'époque du baroque. Celle de Jean Starobinski, sur Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle, qui est régardée dès maintenant en France comme l'exemple-type d'une analyse phénoménologique; l'expérience de Rousseau, sa façon d'être au monde y sont éclairées jusqu'en leurs dernières profondeurs avec une surprenante aisance. Jean Starobinski enseigne depuis l'an passé l'histoire des idées à la Faculté de Genève. Paul Zumthor, auteur d'une thèse sur Merlin le Prophète, est professeur de philologie et de littérature médiévales à l'Université d'Amsterdam. C'est à Genève aussi que Charly Guyot, professeur de littérature française à l'Université de Neuchâtel, a obtenu le bonnet de docteur avec son ouvrage sur La vie intellectuelle et religieuse en Suisse française à la fin du XVIIIe siècle. P.-E. Briquet, qui avait enseigné auparavant à Toronto, a composé une thèse sur Loti et l'Orient. Louis Bolle, auteur d'une thèse sur Valéry, est titulaire d'une chaire à Damas. Alexandre Mavrocordato, qui a étudié l'Ode de Paul Claudel, enseigne à l'Université de Saïgon. G.-P. Collet est plutôt comparatiste, ce qu'atteste sa thèse sur George Moore et la France; il vient d'être appelé à l'Université du Texas.

* *

Il se trouve que la plupart des hommes que j'ai nommés, professeurs à Genève ou docteurs de notre Faculté, ont séjourné non seulement en France, mais en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons. Le plus souvent, ils y ont enseigné en qualité d'assistants,

de lecteurs, de professeurs. Le signataire de ces lignes (1) est un ancien élève de l'École des Hautes Études de Paris; c'est en Sorbonne qu'il a soutenu sa thèse de doctorat, mais il a été aussi lecteur à Leipzig, professeur à Bâle. Ces déplacements, ces changements de point de vue ne sont pas sans conséquence. Avec un peu de recul, le formalisme assez strict qui règne en France dans les études littéraires, au niveau du lycée et à celui des Facultés, et dont je me garderai de méconnaître les grandes vertus, perd un peu de son pouvoir. Il arrive qu'on hésite à lui reconnaître une valeur éducative universelle. On se fera alors, à tort ou à raison, une idée nettement moins rhétorique et historique des études littéraires. On sera tenté de regarder la littérature, et surtout la poésie, comme un des beaux-arts. On s'attachera aux problèmes d'esthétique, à tout ce qui touche à la création des œuvres, à leur structure originale, à leur aspect formel, inséparable de leur être intime. Peut-être faut-il ajouter qu'il est parfois malaisé d'ouvrir à des élèves qui habitent à 500 kilomètres de Paris l'accès aux documents inédits, aux sources qui permettraient de renouveler par la méthode de l'histoire notre connaissance de la littérature. Est-ce faire contre mauvaise fortune bon cœur? C'est essayer plutôt de tirer parti d'une situation qu'on ne saurait changer. Mais il ne faut pas faire aux circonstances une part trop belle. Avouons que c'est en général de propos délibéré que les professeurs de la Faculté de Genève, et les meilleurs de leurs élèves, tentent de prolonger l'histoire de la littérature en une science ou en une esthétique de la littérature. L'étude approfondie des textes, la critique de ce que Flaubert appelait « l'œuvre en soi », les préoccupent par dessus tout.

Mais on remarquera aussi que ces « littéraires » s'appliquent à cultiver leur jardin. Ils n'oublient pas que Genève a ses écrivains. J'ai nommé Amiel, Tæpffer. Rousseau est le plus grand de tous, et il est un des plus grands écrivains de la France. Les Annales J.-J. Rousseau sont publiées à Genève depuis 1905. Bernard Bouvier, Alexis François ont commenté les écrits de Rousseau. L'auteur de cet article, associé à Bernard Gagnebin, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Publique et Universitaire, dirige actuellement une édition de ses Œuvres complètes dont le tome I vient de paraître à Paris dans la collection de la Pléiade. Quatre autres tomes verront le jour ces années prochaines. Honorer de la sorte la mémoire du « citoyen de Genève », c'est en même temps servir la culture française, qui est la nôtre. Ainsi, l'orientation des études littéraires à l'Université de Genève a-t-elle peut-être une plus grande fermeté et une plus sûre raison d'être que ne le supposerait un observateur superficiel.

Marcel RAYMOND

⁽¹⁾ Auteur de divers ouvrages : L'influence de Ronsard sur la poésie française (1550-1585), De Baudelaire au Surréalisme, Génies de France, Paul Valéry et la tentation de l'esprit, Baroque et Renaissance poétiques, etc.

